

LCA HOLDING
Société À Responsabilité Limitée
Au capital de 200 000 €
Siège social : 45 Petite Côte des Faisans,
42800 CHAGNON
RCS ST ETIENNE : En cours de formation

NOMINATION DU PREMIER GERANT

L'an deux mille vingt-quatre,
et le six décembre,

Le soussigné :

Monsieur Alexis LOUIS, agissant en qualité d'unique associé de la société, a décidé, à l'issue de la signature des statuts, de désigner le premier gérant, conformément aux dispositions de l'article 17 des statuts de ladite société.

A cet effet, il a arrêté ce qui suit :

I - NOMINATION DU PREMIER GERANT

Le soussigné nomme en qualité de gérant de la société :

- **Monsieur Alexis LOUIS**,
Demeurant 45 Petite Côte des Faisans, 42800 CHAGNON

Pour une durée indéterminée.

Monsieur Alexis LOUIS déclare accepter les fonctions de gérant qui viennent de lui être confiées et affirme n'exercer aucune autre fonction, ni être frappé d'aucune incapacité ou interdiction susceptibles de l'empêcher d'exercer ce mandat.

II - POUVOIRS DE LA GERANCE

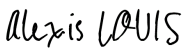
La gérance exercera ses fonctions dans le cadre des dispositions légales et réglementaires et dans les conditions prévues dans les statuts sociaux.

III - REMUNERATION DE LA GERANCE

En rémunération de ses fonctions, le gérant aura droit à une rémunération qui pourra être fixée au cours d'une prochaine décision de l'associé unique.

Il aura droit en outre au remboursement de ses frais de représentation et de déplacement, sur justificatifs.

Alexis LOUIS ⁽¹⁾

Signé par :

B4EA7BB956C0412...

⁽¹⁾ signature précédée de la mention manuscrite « Bon pour acceptation des fonctions de gérant »